

Lettre aux Amis du 16 novembre 2025.

Lundi 10 novembre 2025

9h00 : Ouverture de la 58^{ème} session de l'Assemblée des Patriarches et Évêques Catholiques au Liban (APECL), à Bkerké. Sa Béatitudo le patriarche Cardinal Béchara Raï, président de l'Assemblée, a présidé la séance d'ouverture par la prière. Dans son mot d'introduction, il a accueilli les nouveaux membres. Il a ensuite présenté l'ordre du jour en précisant : *« Notre session aura pour thème : 'Vers une Église plus synodale, qui écoute avec foi, discerne avec sagesse, et agit sous la motion de l'Esprit-Saint' ; nous traiterons ensuite du directoire pour la protection des mineurs et des adultes vulnérables ; le nouveau Règlement intérieur de l'APECL ; la célébration du 1700^{ème} anniversaire du concile de Nicée ; l'assemblée générale de Caritas Liban »*. Il a conclu en appelant à *« sonner les cloches dans les églises et les monastères catholiques au Liban lors de l'arrivée de Sa Sainteté le pape Léon XIV à Beyrouth le dimanche 30 novembre et à animer des soirées de prière et d'adoration devant le Saint Sacrement les jours 27, 28 et 29 novembre pour obtenir la réussite de la visite du pape et la grâce de la paix juste et durable au Liban et au Moyen-Orient »*.

Prennent part à cette session, à côté du Patriarche Raï, le Patriarche syriaque catholique Ignace Youssef Younan, le Patriarche grec-catholique melkite Youssef Absi, le Patriarche catholicos arménien catholique Raphaël Bedros Minassian, les évêques catholiques, les Supérieurs généraux et supérieures générales des congrégations catholiques. Le Nonce apostolique, S. Exc. Mgr Paolo Borgia, présent à cette séance d'ouverture, a pris la parole pour *« transmettre à tous le salut du Pape Léon : 'Que la paix soit avec vous', le même salut qu'il a adressé aux fidèles et au monde entier dès son élection au siège de Pierre, le 8 mai dernier. C'est la paix du Christ, mort et ressuscité, qui, par la force de l'amour, transforme les cœurs et change le monde, apportant la vie et l'espoir là où la haine, les divisions, les petites et grandes luttes ou la guerre semblent dévorer tout ce qui est bon, juste et beau. C'est la paix que le Christ nous donne et nous confie afin que nous puissions l'apporter au monde en devenant nous-mêmes, à son exemple, des artisans de paix. 'Heureux les artisans de paix' est la devise choisie par l'Église libanaise pour accueillir le Saint-Père lors de son prochain voyage apostolique au Liban, le premier de son Pontificat. Que ces mots soient une prière et un vœu pour que ce voyage aide le Liban et toute la région du Moyen-Orient à trouver la paix tant désirée »*. Il a ensuite détaillé le programme de la visite du pape en expliquant les symboles de chaque étape et en s'arrêtant sur celle du lieu de l'explosion du port de Beyrouth et celle à Annaya *« où pour la première fois un pontife se rendra à Annaya sur la tombe de Saint Charbel pour prier pour le Liban et l'Église libanaise »*. Il a enfin proposé à notre assemblée de *« déclarer Annaya sanctuaire national, et puis de soumettre au Saint-Siège la demande de l'élever au rang de sanctuaire international »*.

Jeudi 13 novembre 2025

Madame Anne-Claire Legendre, conseillère du président français Emmanuel Macron pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, est à Beyrouth pour s'entretenir avec les responsables libanais et discuter de l'application de la résolution de l'ONU n°1701 et des agressions israéliennes quotidiennes contre le Liban. Elle s'est entretenue avec le

président de la République Joseph Aoun, le président du Parlement Nabih Berry, et le Premier ministre Nawaf Salam. Elle poursuivra demain sa tournée aux responsables politiques des différents partis.

Je note que le président Joseph Aoun avait déclaré hier, lors d'une rencontre avec le conseil de l'ordre des rédacteurs libanais, que *« certains Libanais évoquent un climat pessimiste alors que le Liban est aujourd'hui face à d'énormes opportunités »*. *« Malheureusement, certaines parties, sciemment ou non, préfèrent annoncer des catastrophes et ne veulent pas de la prise en main de la situation par l'État, parce que cela signifierait la fin de leur rôle »*. *« La logique de la force est devenue inutile. Il faut miser aujourd'hui sur la force de la logique. Si nous ne pouvons plus supporter une autre guerre, et alors qu'il y a un vent de compromis qui souffle sur la région, que devons-nous faire sinon essayer la diplomatie et la négociation ? »*. *« Nous attendons l'arrivée à Beyrouth du nouvel ambassadeur américain car il pourrait être porteur d'une réponse au sujet de négociations avec Israël »*.

En fait, le nouvel ambassadeur des États-Unis, Michel Issa, est arrivé en fin de soirée à Beyrouth. Il est un homme d'affaires Libano-américain, ayant quitté le Liban à 18 ans pour des études en économie à Paris avant de s'installer aux États-Unis. Il est un ami proche du président Donald Trump.

Vendredi 14 novembre 2025

Nous avons conclu, à 13h00, nos travaux de la 58^{ème} session de l'APECL, après avoir célébré le Concile de Nicée.

Le communiqué final résume bien les différentes étapes de la session :

« Premièrement : Les conférences et les discussions qui ont suivi

1 – Le thème de la session : « Vers une Église plus synodale, qui écoute avec foi, discerne avec sagesse, et agit sous la motion de l'Esprit-Saint ».

Les membres de l'Assemblée ont écouté l'intervention de S. Exc. Mgr Paul Rouhana introduisant le thème de la session qui s'insère dans le cadre de la démarche de réception du Document final de la XVI^e assemblée ordinaire du Synode des Evêques sur la synodalité du 26 octobre 2024 et dont le Pape François a ordonné de publier tel quel et de le mettre à la disposition du peuple de Dieu sans vouloir publier une exhortation apostolique post synodale car il a mis toute sa confiance en le travail accompli durant les trois années écoulées. Puis il a expliqué les quatre termes du thème de la session et il a conclu en disant : la synodalité est un élément fondateur de l'Église. Nous avons à la restaurer dans nos Églises, nos diocèses, nos ordres religieux et nos institutions en adoptant une logique participative. Nous effectuerons alors une conversion et nous faisons participer le peuple de Dieu, c'est-à-dire tous les baptisés, dans la vie de l'Église à travers la consultation, le dialogue et le discernement afin d'aboutir à la décision convenable (adéquante). Tout mandat dans l'Église doit être considéré comme un charisme de l'Esprit pour le service des frères à la lumière du lavement des pieds des disciples par Jésus.

Nous nous sommes répartis ensuite en quatre groupes de travail pour prier et réfléchir ensemble, par le moyen de la méthode de la conversation en l'Esprit, sur quatre titres du Document final : le discernement ecclésial en vue de la mission (N°81-82), les institutions éducatives comme lieux de témoignage prophétiques

(N°146-147), l'Église communauté d'écoute et de service (N°46-48), Une Église apostolique et missionnaire (N°111-112).

Une mise en commun a conclu la journée. Et là j'ai donné un témoignage du jubilé des Équipes synodales à Rome avec le pape Léon XIV du 14 au 26 octobre 2025

2 - Le Directoire pour la protection des mineurs et des adultes vulnérables

Les membres de l'Assemblée ont écouté S. Exc. Mgr Hanna Alwan, Vicaire patriarcal général chargé des affaires canoniques. Il a présenté trois documents : « Le Règlement des politiques et des mesures canoniques contre les revendications d'abus sexuel contre les mineurs et les adultes vulnérables de la part des clercs ou des employés dans les Églises catholiques au Liban ». Il a expliqué le règlement ecclésiastique dans ses sept parties et ses 102 canons ; et il s'est arrêté sur les charges et les prérogatives de la commission épiscopale qui est considérée le recours unifié des Églises catholiques au Liban, et il a demandé aux membres de l'assemblée de voter les lignes directrices : A – le Règlement de la politique de l'APECL pour la protection des mineurs ; B – le Règlement des exigences de la responsabilité dans le service ecclésial et des règles de conduite morale ; C – la nécessité d'intégrer la politique de protection dans les institutions ecclésiales, les séminaires et les noviciats ; D – Que toutes les plaintes soient adressées à la commission épiscopale ou bien au seul supérieur ecclésiastique qui pourra les services de ladite commission.

3 – Le nouveau Règlement intérieur de l'APECL

Les membres de l'Assemblée ont écouté deux interventions : la première de S. Exc. Mgr Michel Aoun et la deuxième de S. Exc. Mgr Elie Haddad qui ont présenté les modifications apportées au Règlement intérieur qui ont été discutées lors de la 57^{ème} session, et qui ont pris en considération le Document final du Synode des Évêques sur la synodalité. Ils se sont arrêtés sur l'organigramme nouveau qui consiste à rassembler les dix-sept commissions issues de l'APECL qui seraient désormais appelées « Commissions spécialisées » en cinq « Commissions épiscopales ».

Après la discussion, l'Assemblée a chargé le Comité exécutif d'approfondir l'étude du Règlement en prenant en considération les remarques émises dans la discussion.

4 – La célébration du Concile de Nicée

Sur invitation de la Commission épiscopale pour les relations œcuméniques et celle théologique et biblique en coordination avec le Conseil des Églises du Moyen-Orient, les membres de l'assemblée, ainsi que les patriarches orthodoxes du Liban et le président de la confédération des Églises évangéliques, ont pris part à la célébration du 1700^{ème} anniversaire du concile de Nicée. Dans un premier temps et autour du thème « Une approche théologique du concile de Nicée comme patrimoine ecclésial commun, ils ont écouté quatre interventions de S. Exc. Mgr Joseph Mouawad, évêque maronite de Zahlé pour la famille catholique ; S. Exc. Mgr Antonios Sourì, métropolitain grec orthodoxe de Zahlé pour la famille orthodoxe ; S. Exc. Mgr Boulos Safar, archevêque syriaque orthodoxe de Zahlé pour la famille orthodoxe orientale ; Dr Pasteur Georges Sabra pour la famille évangélique. Et dans un deuxième temps, ils ont célébré une prière œcuménique avec des chants et des lectures en plusieurs langues, dont l'arabe, le syriaque, le grec et l'arménien.

5 – L'assemblée générale annuelle de Caritas Liban

Sa Béatitude le Patriarche Cardinal Béchara Raï, président de l'assemblée, a ouvert les travaux de la deuxième assemblée générale annuelle de Caritas Liban. Le

président de Caritas Liban, Père Michel Abboud, a présenté le rapport annuel en détaillant les activités et les projets exécutés durant l'année et en remerciant les employés et les volontaires pour leurs efforts au service de leurs frères et sœurs au Liban. Les membres de l'assemblée générale ont enfin voté le budget de 2026.

Deuxièmement : Après les conférences et les débats, les membres de l'Assemblée ont affirmé ce qui suit :

A) la question sociale et ecclésiale

1 – Les membres de l'Assemblée attendent avec joie la visite de Sa Sainteté le Pape Léon XIV au Liban et lui souhaitent la bienvenue en messager d'espérance et de paix avec la devise « Bienheureux les artisans de paix ». Ils souhaitent que cette visite contribue à consolider leur présence dans cette région où Notre Seigneur Jésus Christ est mort sur la croix et ressuscité et espèrent qu'elle produira ses fruits et contribuera sérieusement à mettre fin aux guerres et à rétablir la paix au Liban et au Moyen-Orient, cette paix à laquelle le Pape Léon XIV a donné la priorité de son pontificat. Ils appellent leurs filles et fils à s'engager dans la préparation ecclésiale et nationale de cette visite et à y participer activement, à sonner les cloches et à multiplier les prières en demandant à Dieu que cet événement historique soit une occasion pour tous les Libanais d'effectuer une conversion et une réconciliation et s'engagent ensemble à reconstruire le Liban, pays-message.

2 – Les membres de l'Assemblée adoptent la synodalité comme méthode et style de vie, car elle fait partie de leur patrimoine oriental, et exige l'écoute, le dialogue et le discernement. Ils s'engagent à la faire adopter dans leurs Églises, leurs diocèses, leurs ordres religieux, leurs institutions, leurs conseils et organes de participation par le moyen de la conversation en l'Esprit. Ils sont convaincus que cette méthode synodale les aidera à la conversion dans les mentalités et les styles de vie sous la motion de l'Esprit Saint pour dialoguer dans l'ouverture, le respect et la coresponsabilité différenciée et partagée avec le peuple de Dieu. Ils témoigneront ainsi de Jésus Christ et des valeurs évangéliques, tant attendues par leurs frères non chrétiens, dans la charité, le pardon et la réconciliation.

3 – Les membres de l'Assemblée regrettent la détérioration du pouvoir d'achat des Libanais en raison des crises économique, monétaire, éducative et sanitaire dont continuent de subir leurs enfants au Liban, et particulièrement dans le Sud ; et ce, à cause de l'incapacité des institutions étatiques à remplir leurs devoirs pour faciliter la vie quotidienne des citoyens et préserver leur dignité. Pour affronter ces défis, les membres de l'Assemblée exhortent l'État à assumer ses responsabilités en soutenant les institutions éducatives, sanitaires, et sociales, notamment celles semi-gratuites, et à payer les arriérés pour qu'elles puissent continuer à accomplir leur mission. Ils s'engagent, de l'autre côté, à multiplier leurs efforts avec les diocèses et les ordres religieux afin qu'aucun élève ne soit privé d'enseignement et qu'aucun malade ne soit privé de soins sanitaires. Ils affirment qu'ils se tiennent à côté de leur peuple et qu'ils sont prêts à procurer toutes les aides nécessaires par l'intermédiaire de leurs institutions ecclésiales et en collaborations avec leurs enfants de la diaspora et les associations mondiales.

B) La question nationale

1 – Le Liban souffre d'une crise d'identité, de rôle et de mission en raison des cinquante années de conflits et de guerres, de l'absence de l'État, de la perte de

l'échelle des valeurs, de l'effondrement monétaire, de la corruption, des crimes, de l'absence de rendre compte, du non-respect de la Constitution, et de l'obstination de certains responsables à privilégier leurs intérêts personnels.

Les membres de l'Assemblée apprécient les efforts que déploient le président de la République, le président du Parlement et le Premier ministre, à appliquer les réformes structurelles essentielles capables de sortir le Liban de la spirale de l'effondrement, et qui sont les suivantes : la primauté de la restitution des dépôts bancaires, l'application complète de la résolution internationale 1701 avec le soutien des pays amis, la centralisation des armes aux mains de l'Etat, la réforme judiciaire et son indépendance, la reconstruction, la restructuration des banques et du déficit budgétaire. Mais ils remarquent un retard dans l'application de ces réformes et l'hésitation à prendre des positions décisives ; ce qui empêche de recouvrer la confiance, la sécurité et la stabilité et d'établir un État de droit qui assure à tous les citoyens la justice, l'égalité et la dignité.

2 – Les Pères suivent avec intérêt l'évolution rapide des événements politiques et diplomatiques au Moyen-Orient et craignent leurs conséquences sur le Liban. Ils trouvent dans le soutien international au Liban et à son gouvernement une occasion unique, qui ne peut pas se répéter et qui ne doit pas être perdue, mais qu'il faut que les responsables en profitent, et en tête les trois présidents de la République, du Parlement et du Conseil des ministres.

3 – Les membres de l'assemblée s'étonnent de la manière tronquée et injuste dont les responsables traitent la participation des Libanais à l'étranger aux prochaines élections législatives à l'instar de leurs concitoyens résidents. Ils considèrent que le refus d'insérer l'amendement de la loi N°44/2017, notamment les articles 112 et 122, à l'ordre du jour de la session parlementaire est un refus du principe de l'égalité dans la citoyenneté selon la Constitution. C'est pourquoi ils exhortent le président du Parlement et les députés à assumer leurs responsabilités à prendre la décision qui assure l'égalité de tous les Libanais dans leurs droits et leurs devoirs.

4 – Les membres de l'assemblée dénoncent fermement la poursuite des agressions israéliennes contre le Sud et la Békaa ainsi que la violation des accords signés et du non-respect de la souveraineté libanaise.

5 – Les membres de l'assemblée réaffirment que l'instruction judiciaire dans l'explosion du port de Beyrouth n'est pas une affaire de personnes, mais une affaire nationale, et que l'obstruction de l'instruction atteint tout le corps judiciaire et la dignité de la justice. C'est pourquoi ils exhortent tous les responsables à faciliter le travail du juge d'instruction et à assurer les conditions nécessaires à révéler la vérité et appliquer la justice ».

Je signale qu'au cours de notre assemblée, M. Vincent Gelot, délégué de l'Œuvre d'Orient au Liban et en Syrie, nous a présenté une « Étude sur les impayés de l'État libanais envers les établissements privés à but non lucratif ». « Ce rapport, précise Mgr Hugues de Woillemont Directeur général de L'Œuvre d'Orient dans sa lettre à notre assemblée, élaboré par l'Œuvre d'Orient en étroite collaboration avec les Églises et communautés catholiques du Liban et avec leur plein assentiment, est le fruit de deux années de travail et concerne un très grand nombre d'institutions catholiques. Il lève le voile sur la mission vitale que jouent vos établissements et sur le risque existentiel qui pèse sur eux. Nous savons que, si la situation actuelle se

poursuit, un nombre significatif d'entre eux, notamment des écoles semi-gratuites, risquent de fermer leurs portes, ce qui pourrait avoir des conséquences très graves en termes de service public mais aussi sur la présence des chrétiens dans certaines régions périphériques du Liban. Il s'agit d'un enjeu de service public, de justice sociale et de responsabilité vis-à-vis des générations futures au Liban ».

« Ces impayés, a expliqué M. Gelot, sont liés à des contrats de subvention que l'Etat libanais a signé avec des établissements à qui il délègue une mission de service public : 254 établissements laïcs et religieux (chrétiens, chiïtes, sunnites et druzes), ayant 314 contrats agissant dans plusieurs domaines : Éducation 44% ; Affaires sociales 18% ; Santé 38%. Ces impayés sont de l'ordre de 147.797.306 US\$ ».

Du côté administratif, je signale que j'ai été élu président de la Commission épiscopale pour les communications sociales.

Samedi 15 novembre 2025

17h00: Nous sommes tous, membres de l'APECL et le Nonce apostolique, à la basilique Notre-Dame du Liban à Harissa, pour entourer sa Béatitude Raphaël Bedros Minassian, patriarche catholico arménien catholique, qui préside la messe d'action de grâce pour la canonisation de l'évêque Ignace Maloyan qui a eu lieu à Rome le 19 octobre dernier.

Dimanche 16 novembre 2025, dimanche de l'annonce à Zacharie

10h00 : Sa Béatitude notre Patriarche Cardinal Raï a célébré à Bkerké le premier dimanche du Temps de Noël avec les jeunes de la JEC (Jeunesse Etudiante Chrétienne), fondée au Liban en 1937. Partant de l'évangile du jour, l'annonce à Zacharie (Luc 1,5-25), Sa Béatitude a dit : *« L'annonce à Zacharie est, d'un côté, le fruit de la prière de Zacharie le prêtre, et de l'autre, Zacharie et Élisabeth étaient justes devant Dieu et ils suivaient tous les commandements et observances du Seigneur d'une manière irréprochable. Dieu qui paraissait silencieux à travers les siècles, a parlé pour dire qu'Il agit dans son silence. Au cœur de ce texte, on découvre le langage privilégié de l'écoute. Le grand silence que vécu Zacharie a été un temps de rencontre entre l'homme et son Dieu et une école de foi qui enseigne que ce l'homme est incapable de dire, Dieu est capable de l'exprimer par ses actes. Elle enseigne aussi que la parole qui naît après le silence est plus pure, plus forte et plus proche de la vérité. (...) Combien avons-nous besoin d'un temps d'écoute et de vérité, d'un temps où nous prenons du recul pour connaître la volonté de Dieu. Nous avons besoin d'une attitude responsable et calme pour écouter la Parole de Dieu nous appeler à construire un pays fondé sur la vérité, la justice et la charité. Dieu nous appelle aujourd'hui à l'écoute de ce que l'Esprit dit à notre pays. Le Liban a besoin de responsables qui savent écouter et parler au temps opportun ».*

Quant à moi, j'ai célébré à l'évêché en rappelant que nous avons à restaurer notre synodalité, dans l'écoute, le dialogue et le discernement pour une Église plus proche de son peuple et plus prompte à témoigner le Christ pauvre et serviteur.

+ Père Mounir Khairallah, évêque de Batroun